



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

INTRODUCTION

Le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif du SAGE, pour le compte de la CLE, depuis 2005.

Ce rapport détaille l'animation et les travaux réalisés pendant l'année 2021.

#1/ MODIFICATION COLLEGE COLLECTIVITES TERRITORIALES

En 2021, le nouvel arrêté de composition de la CLE suite aux élections municipales a été publié. De nouveaux élus ont donc rejoint la CLE.

Lors de la réunion de juin 2021 s'est déroulée l'élection de la Présidente de la CLE. Pascale Got a été élue. Elle a désigné trois vice-présidents :

- Michèle SAINTOUT,
- Pierre JOLY
- Stéphane COTIER

Lors de la réunion de septembre a eu lieu le vote sur la modification des règles de fonctionnement de la CLE avec quelques évolutions en termes de composition du Bureau notamment. Celui-ci a d'ailleurs été également modifié pour intégrer des nouveaux élus dans le collège des collectivités territoriales.

#2/ PRINCIPALES MISSIONS D'ANIMATION EN 2021

L'année 2021 constitue la huitième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Les principales actions ont été présentées en Bureau de CLE de janvier 2021 et ont été validées.

Concernant l'animation du SAGE, Ronan Gaudin a rejoint l'équipe du SMIDDEST pendant 6 mois en remplacement de Valérie Briche. Il a quitté le SMIDDEST lorsque Valérie Briche a repris ses fonctions en août 2021.

Dans les grandes lignes, les principaux axes d'animation ont été les suivants :

- Suivre l'avancement du SAGE et l'historique ;
- Préparer et animer des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE y compris organiser les séances de vote, les documents afférents ;
- Suivre le projet CONTROL sur les contaminants chimiques animé par Juliette Gaillard ;
- Suivi du projet SIG'ESTUAIRE animé par Loïc Gregorutti ;
- Suivi des études menées pour l'enjeu zones humides animé par Barbara Lalève ;
- Suivre l'étude état des pratiques de gestion des eaux à bord des navires sur l'Estuaire lancée en novembre 2020 pour une durée d'un an ;
- Suivre l'étude de santé des poissons sauvages sur le territoire du SAGE ;
- Accompagner du stage « changement climatique » ;
- animer le comité de suivi du plan de gestion des sédiments et les groupes de travail qui en découlent ;
- Coordonner et rédiger des analyses techniques et avis Loi sur l'Eau ;
- Représenter le SAGE Estuaire sur le territoire et en dehors ;

- Suivre les projets menés par les partenaires du territoire : parc naturel, syndicat de bassins versants, scientifiques, Département, Agence de l'Eau... ;
- Réaliser le secrétariat de la CLE (y compris pour réunir le quorum), mise à jour du site internet.

L'animation et les actions menées pour l'enjeu « zones humides » constituent un rapport d'activité distinct.

#3/ REUNIONS ORGANISEES

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

En raison des élections municipales notamment et de l'actualité, trois CLE se sont déroulées en 2021.

⇒ Vingt huitième réunion de la CLE : le 1^{er} juin 2021 en visioconférence

Présents ou représentés : 42 membres présents ou représentés sur 88

1. Élection du / de la Président(e) de la Commission Locale de l'Eau ;
2. Élection des Vice-Président(e)s ;
3. Rappel des enjeux du SAGE et état d'avancement.

Bilan de la CLE

La participation est de 50% de membres présents ou représentés pour le collège des élu-es/collectivités, de 46% pour le collège des usagers et de 50% pour le collège de l'Etat. Pascale Got a été élue Présidente de la CLE et a nommée trois vice-président-es. Un bilan du SAGE a également été présenté aux nouveaux-elles élu-es

⇒ Vingt neuvième réunion de la CLE : le 28 septembre 2021 en visioconférence et en présentiel à Saint-André-de-Cubzac

Présents ou représentés : 62 membres présents ou représentés sur 88

1. Etat d'avancement du projet CONTROL (« pollutions chimiques »)
2. Présentation du stage sur les indicateurs du changement climatique
3. Vote sur les modifications des règles de fonctionnement de la CLE
4. Désignation des membres du Bureau de la CLE et vote
5. Point sur la commission Zone Humide et actualités
6. Etat d'avancement du projet SIG'Estuaire (mutualisation des données du sage)

Bilan de la CLE

La participation est de 61% de membres présents ou représentés pour le collège des élu-es/collectivités, de 73 % pour le collège des usagers et de 89% pour le collège de l'Etat. Le Bureau de la CLE a été recomposé avec intégration de nouveaux-elles élu-es et certains articles du règlement de la CLE ont été modifiés. Les règles sont consultables sur le site internet du SMIDDEST tout comme la composition du Bureau.

⇒ trentième réunion de la CLE : le 9 décembre 2021 en visioconférence et en présentiel à Parempuyre

Pour la trentième CLE, une visite terrain a été organisée au marais de l'Olive de Parempuyre le matin menée par Madame De François, maire de Parempuyre suivi d'un buffet convivial le midi. L'après-midi s'est déroulée la réunion de la CLE.

Présents ou représentés : 32 membres sur 88

1. 2021: Bilan et évaluation des impacts des aménagements du territoire sur les zones humides du SAGE
2. Remplacement d'un membre du Bureau de la CLE – délibération
3. Révision du SAGE – délibération
4. Feuille de route 2022
5. Point divers

Bilan de la CLE

La participation est de 30% de membres présents ou représentés pour le collège des élu-es/collectivités, de 46% pour le collège des usagers et de 39% pour le collège de l'Etat. La CLE s'est engagée à lancer les premières études liées à la révision du SAGE en 2022 (étude juridico-technique, audit de la gouvernance) et à respecter le principe de non régression dans l'élaboration du SAGE révisé.

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Deux bureaux se sont réunis en 2021.

⇒ Vingt et unième réunion du Bureau la CLE : le 21 janvier 2021 en visioconférence

Présents ou représentés : 14 membres sur 27

Sujets :

1. Dossiers réglementaires pour avis.
2. Les pollutions chimiques.
 - État d'avancement du projet CONTROL Estuaire.
3. La navigation
 - État d'avancement du Plan de Gestion des Sédiments.
 - Lancement de l'étude sur " La gestion des eaux usées des bateaux de l'Estuaire".
4. Les zones humides.
 - Présentation de l'étude "Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants."
 - Présentation du projet tutoré intitulé : " Contexte géologique, hydrologique et hydrogéologique des lagunes girondines".
 - État d'avancement de la Journée Mondiale des Zones Humides 2021.
5. L'organisation des acteurs et le financement des actions.
 - Relance du SIG Estuaire.
6. La mise en œuvre du SAGE.
 - Feuille de route pour 2021.

Bilan du Bureau de la CLE

La participation est de 20% de membres présents ou représentés pour le collège des élu-es/collectivités, de 55% pour le collège des usagers et de 83 % pour le collège de l'Etat. La feuille de route 2021 a été validée.

⇒ Vingt deuxième réunion du Bureau la CLE : le 9 novembre 2021 en présentiel à Parempuyre

Présents ou représentés : 18 membres sur 29

Sujets :

1. Programme 2022 : Propositions à étudier ensemble
 - a. Actions à poursuivre
 - b. Actions à lancer
2. Comité de pilotage SIG'Estuaire
3. Retour rapide sur les avis « technique » produits pour les dossiers d'autorisation environnementale 2021
4. Préparation de la 30ème Commission Locale de l'Eau (9 décembre 2021)

Bilan du Bureau de la CLE

La participation est de 55% de membres présents ou représentés pour le collège des élu-es/collectivités, de 70 % pour le collège des usagers et de 50 % pour le collège de l'Etat. Cette réunion a notamment permis de travailler sur les sujets à présenter lors de la prochaine CLE qui s'est déroulée en décembre 2021.

Missions du bureau :

Le bureau a délégué de la CLE pour donner les avis sur les dossiers soumis à la loi sur l'eau. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une consultation écrite auprès des membres du Bureau lorsqu'aucune réunion n'est possible dans le délai imparti. Certains dossiers qui ne sont pas directement concernés par le SAGE ne font pas nécessairement l'objet d'avis formels. A noter que le Bureau de la CLE a également pour mission de suivre les principales études lancées par le SMIDDEST pour le compte de la CLE, en tant que comité de pilotage.

#4/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES – PREPARATION DES AVIS

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers d'autorisation environnementale (partie Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les volets « inondation » et « zones humides » sont soit analysés par les chargées de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne la rédaction des notes de synthèse et proposition d'avis transmises, après validation du Président de la CLE, aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions.

En 2021, 5 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis du bureau de la CLE et 8 dossiers¹ ont fait l'objet de demandes d'avis de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services. Sur les dossiers pour lesquels le bureau de la CLE a dû rendre un avis :

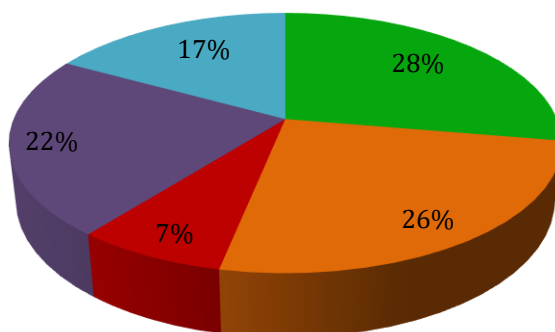
- 1 a été considéré compatible et conforme au SAGE ;
- 2 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, avec réserves ;
- 1 a été considéré non compatible et non conforme et impossibilité de conclure pour un enjeu;

¹ Pour deux dossiers, la cellule d'animation du SAGE a été saisie deux fois (suite à des compléments fournis par les pétitionnaires)

- 1 a été considéré comme non concerné ;
- 8 ont fait l'objet de recommandations techniques de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services.

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE, le bureau de la CLE et la cellule technique ont émis 111 avis sur des projets soumis à la Loi sur l'Eau (cf. figure ci-contre).

Avis de la CLE sur les dossiers soumis à la Loi sur l'Eau



- Compatible et conforme (24)
- compatible et conforme sous réserve(s) (18)
- Non compatible et non conforme (4)
- Non compatible et non conforme sous réserve(s) (19)
- Autre (15)

Le SMIDDEST est désormais sollicité également pour donner des avis sur les schémas de cohérence territoriaux et par effet domino parfois les PLU/PLUi.

En 2021, la cellule d'animation du SAGE a produit un avis sur les documents suivants :

- PLU de Macau
- PLU de Saint-Thomas-de-Conac

#5/ ENVIRONNEMENT GLOBAL : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la disposition EG1 Production d'indicateurs des changements globaux et diffusion des résultats, le SMIDDEST a recruté une stagiaire en 2021 pour 4 mois. Margo Paris a réalisé un travail d'analyse statistique des données issues de la base de données du changement climatique. En effet cette base est mise à jour tous les ans et est composée de 18 indicateurs (température, oxygène dissous, inventaire piscicole,...). Ce travail a permis de mettre en lumière des tendances concernant certains indicateurs, avec des plages de comparaison de périodes 1970-1995 et 1996-2020 :

- Hausse des températures de la Garonne (en moyenne annuelle)
- Diminution des précipitations (en moyenne annuelle)
- Diminution du débit de la Garonne et Dordogne (en moyenne annuelle)

L'ensemble de ces résultats sont exposés dans le rapport d'étude « évaluation des indicateurs du changement climatique et analyse des impacts dans le périmètre du SAGE EGma » consultable sur le site internet du SMIDDEST.

En 2022 est prévu la poursuite de ce travail. Ces résultats pourront servir dans le cadre de la révision du SAGE notamment lors de la priorisation des enjeux.

#5/ PROJET CONTROL ESTUAIRE

Le projet CONTROL Estuaire (CONcentRations en pOLLuants dans l'estuaire de la Gironde et ses cours d'eau latéraux) a été porté par le SMIDDEST de 2019 à 2021. Les territoires concernés sont l'estuaire (suivi des contaminants en collaboration avec l'Université de Bordeaux) ainsi que les bassins versants latéraux à forts enjeux environnementaux (valorisation des résultats issus des réseaux de suivi locaux).

Le projet CONTROL a porté sur les dispositions 1 à 3 de l'enjeu pollutions chimiques. L'étape du diagnostic a été cruciale. Il porte sur :

- L'identification des substances critiques (disposition PC1) ;
- La qualification de la sensibilité des milieux à forts enjeux environnementaux aux substances critiques identifiées (disposition PC3) ;
- L'établissement d'un premier niveau d'argumentaire concernant les principales sources et voies de transfert de ces substances et les mesures envisageables.

Sur l'estuaire, les substances critiques identifiées sont des perturbateurs endocriniens (phtalates notamment), des pesticides et des pharmaceutiques. Concernant les pesticides, deux problématiques distinctes sont mises en évidence : une problématique liée à certains insecticides non agricoles (ex : imidaclopride, perméthrine) et une problématique liée à certains herbicides agricoles (ex : métolachlore, pendiméthaline). A noter que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les métaux n'ont pas été inclus dans le suivi estuarien.

Sur les bassins versants latéraux à forts enjeux environnementaux, les substances critiques identifiées varient selon les bassins versants. Concernant les métaux, une contamination importante par le cuivre est constatée sur certaines masses d'eau. Concernant les pharmaceutiques, les concentrations les plus élevées sont généralement mesurées sur les masses d'eau avec les plus faibles taux de dilution des effluents domestiques. Concernant les pesticides, deux problématiques distinctes sont également mises en évidence (pesticides non agricoles, phytosanitaires). Concernant les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dépassements importants sont constatés pour le benzo(a)pyrène pour les masses d'eau avec des bassins versants fortement urbanisés ou marqués par la présence d'infrastructures de transport. Concernant les autres substances, une pollution particulière par le sulfonate de perfluorooctane (PFOS) est constatée sur un affluent latéral de l'estuaire.

Dans un objectif de réduction des apports pour les substances critiques identifiées, le PAGD du SAGE prévoit de :

- Définir des objectifs locaux cohérents avec les obligations réglementaires pour les milieux sensibles (PC4) ;
- Organiser les conditions d'un programme d'actions sur le périmètre du SAGE avec les acteurs concernés (PC5 à 7).

La définition d'objectifs locaux est un préalable nécessaire à la définition d'objectifs plus opérationnels et à l'élaboration d'un plan d'actions. Les suites du projet CONTROL portent donc sur la co-construction de plans d'actions avec les acteurs concernés par les substances critiques identifiées, qu'ils soient utilisateurs ou prescripteurs.

#6/ PLAN DE GESTION DES SEDIMENTS.

Depuis 2015, un plan de gestion des sédiments était en construction avec le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Il est né d'une volonté de la CLE du SAGE d'assurer une bonne gestion des sédiments de l'estuaire et du GPMB de renouveler son autorisation de dragage pour 10 ans.

Ce plan de gestion a été finalisé et validé en 2019. Il fait état de plusieurs documents, études disponibles sur le site internet du SMIDDEST.

Ce plan prévu pour une dizaine d'années comprend un certain nombre d'actions et d'études à mener, principalement par le GPMB, mais également par des collectivités (SMIDDEST par exemple).

En 2021 ont eu lieu les premiers groupes de travail thématiques concernant les fiches actions du PGS. Deux réunions se sont donc déroulées en mai avec la présence de scientifiques, de collectivités et de financeurs (une quinzaine de personnes). Les protocoles des fiches ont pu être affinés. En septembre, les échanges se sont plutôt fait en bilatéral avec les scientifiques (INRAE, IFREMER) avec un suivi du comité restreint (Parc naturel marin Estuaire Gironde, GPMB, SMIDDEST).

#7/ ÉTUDE SUR LA GESTION DES EAUX USÉES DES NAVIRES DE L'ESTUAIRE

En 2020 a donc eu lieu le lancement de l'étude sur le paysage de l'estuaire en termes de navigation. Pour rappel, cette étude se déroule en 4 phases :

- **Phase 1** : Description du paysage en termes de navigation sur le territoire du SAGE : typologie des navires, fréquences, usages, trafic.
- **Phase 2** : État de la réglementation en vigueur pour les navires sur le territoire du SAGE en termes de gestion des eaux (usages AEP/eaux usées/eaux de lavage, collecte, traitement, réutilisation,...) et éventuellement par rapport à un niveau national.
- **Phase 3** : État des pratiques de gestion de ces eaux.
- **Phase 4** : Identifier des axes de travail, d'amélioration, des perspectives le cas échéant.

Les trois premières phases de l'étude ont été menées en 2021. La dernière phase se déroulera en 2022. Le calendrier a glissé en raison de la pandémie. Le bureau d'études Akvo est titulaire du marché. La note sur la réglementation a été réalisée. Elle fait état d'une grande majorité des textes en vigueur concernant la gestion des eaux des navires ainsi que les acteurs présents sur l'Estuaire de la Gironde liés à cette thématique. La recherche de données a été relativement compliqué et fastidieuse. Les informations (trafic, contrôles,...) sont assez difficilement accessibles. Ces difficultés seront retranscrites dans le rapport final.

Une restitution de l'étude aura donc lieu au premier semestre 2022. Sera notamment discuté l'opportunité de donner une suite à ce travail.

#8/ AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LA GESTION QUANTITATIVE

En 2010 le BRGM a réalisé deux rapports sur la nappe du Plio-Q pour 5 SAGE y compris le SAGE Estuaire. Les conclusions avancent (grosso modo) un drainage de la nappe par les cours d'eau et un apport d'eau de la nappe important pour les zones humides. De plus, localement, la nappe du Plio-Q semble alimenter les nappes profondes.

Des données concernant les forages et les cours d'eau existent sur le territoire du SAGE EGma comme la localisation des ouvrages (infoterre) ou encore les prélèvements en cours d'eau (agricoles et industriels). Cependant, peu de données existent en terme de suivi des cours d'eau (débits, hauteurs d'eau) et de suivi des forages (en terme de capacité, de fonctionnement,...) ou alors les informations sont très diffuses (données concernant les cours d'eau latéraux et la nappe du plio-quadernaire).

Le BRGM possède un modèle de la nappe du Plio-Quadernaire, malheureusement il existe trop peu de données pour pouvoir en "ressortir" quelque chose localement. Les SAGEs Leyre/Ciron ont débuté une étude en 2015 d'amélioration des connaissances sur leur territoire pour justement aboutir à pouvoir faire tourner le modèle et au final voir les enjeux très locaux (par exemple rabattement d'un forage à 100 m d'un cours d'eau, quantité de forages sur un champ donné,...). Le BRGM les accompagne dans le cadre de leur mission pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2021, l'équipe d'animation du SAGE a rencontré le BRGM. Suites à ces échanges, le projet d'étude a été présenté en bureau de CLE en novembre 2021 et en CLE. Les membres ont validé l'intention de lancer une étude en 2022 sur ce sujet. A l'image de ce qu'a mené le SAGE Leyre ou Ciron, le BRGM accompagnera le SMIDDEST tout au long de l'étude.

#8/ PROJET SIGESTUAIRE

Le projet « Observatoire de l'Estuaire de la Gironde et des Milieux Associés » (projet OEGMA, anciennement connu sous le nom de « SIGESTUAIRE ») est un projet de **mutualisation** de l'information géographique entre les partenaires et acteurs de la gestion de la ressource en eau à l'échelle du SAGE. Le projet OEGMA est un projet porté par le SMIDDEST visant à **renforcer la connaissance** sur le territoire de l'Estuaire de la Gironde et ses milieux associés ;

L'objectif de ce projet est de développer un Système d'Information Géographique en ligne afin de **centraliser et valoriser** les données selon les différents enjeux du **SAGE** et du **PAPI**, permettant la mise en œuvre d'une gestion coordonnée et globale du territoire.

Le premier semestre de l'année 2021 a été consacré à la **PHASE A** du projet : **l'analyse collective** entre le SMIDDEST et ses partenaires. L'objet de cette phase visait à déterminer communément **le cadre du projet** (enjeux territoriaux, problématiques, vocations de la plateforme, etc.). Cette phase a également permis de mettre en avant un jeu de données pressenti à administrer sur la plateforme. Enfin, une vision technique portant sur l'architecture et les fonctionnalités du futur outil a clôturé cette première phase.

Dès juin 2021, le projet est rentré dans la **PHASE B : la formalisation du projet**. Cette phase avait comme vocation de mettre en opération la **construction de l’outil** et le **partage de données SIG**. Cette étape se caractérise par l’acquisition des données SIG de l’ensemble des partenaires et par la notification d’un marché public consacré au développement fonctionnel de l’outil.

Le SMIDDEST s’est alors chargé de construire le **patrimoine commun de données SIG** (future base de données) et d’en cadrer le partage au travers d’une **charte multi-partenariale**. Enfin, le SMIDDEST a fait appel au bureau d’études SOGEFI INGENIERIE GEOMATIQUE pour le développement de la plateforme web SIG.

Le premier semestre 2022, est consacré à la dernière étape du projet, la **PHASE C : la réalisation technique de la plateforme** et l’administration de la base de données mutualisée au sein de la plateforme. Le lancement officiel de la plateforme OEGMA, est prévu en juin 2022.

En somme, l’avancée du projet s’est échelonnée au grès de réflexions techniques ainsi que d’échanges de bonnes pratiques et de retours d’expériences techniques et organisationnels. Le Comité de Pilotage du projet, dont font partis les membres du bureau de la CLE du SAGE et les différents Comités Techniques organisés par le SMIDDEST, ont pleinement joué leur rôle d’**instance de concertation** pour répondre à un **objectif commun : renforcer la connaissance sur la ressource en eau à l’échelle estuarienne**.

#10/ MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Afin d’assurer la mise en œuvre du SAGE, et dans le but d’assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire, Valérie Briche et Ronan Gaudin ont rencontré de nombreux acteurs et participé à de multiples réunions (hors réunions internes et liées aux projets menés).

Les principales sont listées ci-dessous.

Réunions et acteurs sollicités	Suites à donner le cas échéant
Comité de pilotage Aménag’eau mené par le Département de la Gironde	Présentation par le SMIDDEST de la note d’enjeux du SAGE EGma et du stage de valentin Charlier concernant l’intégration des enjeux eau dans les documents d’urbanisme
Réunion de présentation des missions de l’Agence Régionale de la Biodiversité	Echange entre les deux structures sur les missions de chacune
Réunion de présentation de l’association Water family	Suite à cette rencontre, le SMIDDEST a été intégré au comité de pilotage d’un projet pédagogique sur le thème de la Garonne. Le projet est davantage expliqué sous le tableau ¹
Présentation des actions en cours dans le cadre du Plan de gestion des sédiments auprès du Conseil scientifiques de l’Estuaire	Certains scientifiques ont intégré les comités techniques liés à ces actions afin d’améliorer les protocoles, les études à mener.

Echange avec le conservatoire des espaces naturels et le Parc Naturel marin mers des Pertuis	Volonté de travailler sur le sujet des carrelets, de la sensibilisation des pêcheurs. Le SMIDDEST a évoqué la tentative de travailler sur le sujet en 2014 (observatoire halieutique notamment) et le fait que des carnets de pêche avaient été initiés. L'action n'avait pas vraiment aboutie. Actuellement l'échange n'a pas donné suite à une quelconque action.
Journée animateurs SAGE Adour-Garonne – Présentation du SDAGE 2022-2027 et de l'étude sur le changement climatique (Life Eau et Climat).	Cette présentation permet notamment d'identifier les « nouveaux » leviers du SDAGE qui devront être repris dans le SAGE.
Réunion du ScoT du Grand Cubzaguais	L'idée est de favoriser l'intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme. Le SMIDDEST assiste aux réunions lorsqu'il le peut et se tient disponible auprès des collectivités en amont et au cours des démarches.
Réunion de lancement concernant l'actualisation du PPG du bassin de la Livenne animé par la Communauté de Communes de l'Estuaire	Lors de cette réunion est fait un état des avancées liées à la thématique au plan de gestion. Sont présentées les actions menées sur le cours d'eau (travaux, animation, études).
Comité Départemental d'Information et de Suivi des Opérations de Dragages et Comité de Pilotage relatif à l'élaboration du Schéma de Gestion des Sédiments de Dragage de la Mer des Pertuis.	
Rencontre Baptiste Berthomé, nouveau technicien de la CARA	Echange sur les missions de chacun
Echange avec la directrice du SYLOA qui porte le SAGE Estuaire de la Loire	Ils sont en phase de validation de leur SAGE révisé, procédure qu'ils ont entamée en 2015. L'objectif était d'échanger sur la stratégie qu'ils ont suivie et d'avoir un retour d'expériences à ce sujet
Rencontre de Lisa Perrot, nouvelle chargée de mission planification au sein de la DDTM Gironde	Echange sur les missions de chacune et discussion sur comment nous pourrions travailler ensemble.
Colloque Eau et Urbanisme à Toulouse organisé par l'ANEB et le SMEAG	Ce colloque proposait à la fois des séances plénières avec des représentants du gouvernement, des ateliers participatifs et des visites de sites. Ce que nous pouvons retenir c'est l'importance du duo élu/technicien dans la réussite des projets et la volonté politique. La sensibilisation d'élu à élu semble également être plutôt efficace. De nombreuses idées ont été présentées avec des retours d'expériences particulièrement intéressants (concertation publique, restauration de milieu, formations des élus). L'acculturation du citoyen est particulièrement intéressante pour qu'il puisse ensuite

	être à même de rebondir sur des sujets mais cela demande du temps (animation consacré) et de bien cibler les objectifs.
Echange Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et mers des Pertuis	Présentation de leur étude sur le maigre « évaluation de la pêche de loisir du maigre au sein du territoire du parc ». Dans le SAGE il existe une disposition qui prévoit la préservation des populations de maigre. Les échanges ont permis de se tenir informé des actions en cours sur cette thématique et quels sont les tenants et les aboutissants. Le rapport en question est consultable en suivant le lien suivant : https://plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr/action/143
Colloque UNICEM	Ce colloque était centré sur le développement durable de la filière. Les sujets évoqués ont notamment concerné l'intégration du milieu lors de l'activité et une fois celle-ci fini (restaurations de gravières, devenir de la zone). Le recyclage des déchets a également été abordé. Ont été présentés les efforts fournis par la profession ainsi que les points qu'il reste à améliorer.
Comité régional LIFE ARTISAN : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature – Office Français pour la Biodiversité	Le SMIDDEST avait été sollicité pour intégrer ce comité de pilotage (ce qui est fait). Le projet prévoit de promouvoir les solutions fondées sur la nature sur les territoires. Le comité a pour objectif de monter un plan d'actions à ce sujet. En parallèle, l'OFB propose d'accompagner deux collectivités (par l'intermédiaire d'un bureau d'études) afin de favoriser les pratiques d'agroécologie sur le territoire. Le SMIDDEST doit se positionner en 2022 pour s'inscrire ou non dans cet accompagnement. Pour plus de détails concernant ce projet, vous pouvez contacter la cellule d'animation du SAGE. Pour information : https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan
Echange avec Alicia Kaci, nouvelle chargée de mission « poissons migrateurs » et « qualité de l'eau » au sein du SMEAG.	Echange entre structures, identification d'axes d'études potentiellement communs.
Restitution étude CARTOHECO du parc naturel marin Estuaire de la Gironde : mesurer et cartographier les surfaces d'herbiers de zostères naines, de prés salés et de champs de macroalgues.	Dans le cadre du SAGE, est présent un enjeu concernant les habitats benthiques. Assister à la réunion permet de se tenir informée des études réalisées à ce sujet.
Colloque Eau et Agriculture à Toulouse organisé par l'Agence de l'Eau entre autre et les chambres d'agriculture	Il existe des structures sur notre territoire qui agissent afin de promouvoir une agriculture plus vertueuse. Le SMIDDEST, dans le cadre du SAGE, ne s'est pas encore positionné sur ces sujets mais une réflexion est en cours.

	Aussi, assisté au colloque a permis de suivre les actualités à ce sujet, d'avoir des retours d'expériences.
Présentation du projet LIFE rivière Dordogne présenté par EPIDOR	Ce projet vise à conserver et restaurer des milieux naturels rares et menacés de la Dordogne. Sont envisagés à la fois des travaux et des sessions de sensibilisation y compris des riverains. Assister à la présentation permet de savoir ce qui se fait en terme de restauration de grand fleuve et y compris à proximité de notre territoire.
Projet scientifique CAPTURE présenté par IFREMER : caractérisation et paramétrisation de la turbidité dans l'estuaire	Le projet s'étend sur environ 3 ans. Le smiddest pourra valoriser les résultats et surtout rebondir sur ceux-ci en termes de leviers d'actions le cas échéant. Le projet tend notamment à comparer les résultats sur plusieurs estuaires.
Echange avec Yohanna Cabaret, chargée de mission au sein d'AcclimaTerra	<p>Acclimaterra est une association composée de scientifiques portée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Ils ont notamment produits des rapports et cahiers thématiques sur le changement climatique et réalisent des conférences auprès des élus (notamment au sein de conseils).</p> <p>Etant donné le souhait de la CLE de poursuivre les réflexions sur le changement climatique dans le cadre du SAGE un échange a été organisé avec la chargée de mission. Ils se tiennent à disposition pour faire une présentation en Bureau de CLE ou au sein des collectivités.</p> <p>Plus d'informations : https://www.acclimaterra.fr/</p>
Comité de pilotage Natura 2000 de la Communauté de Communes de l'Estuaire	Lors de cette réunion est fait un état des avancées liées à la thématique Natura 2000.

NB : En termes de retours d'expériences, assister à de nombreuses réunions permet de réaliser une veille et de se tenir informé des projets. Néanmoins, la plus-value semble compromise lorsque, après les restitutions/réunions il n'y a pas de suites qui sont données. Ceci peut s'expliquer par le manque de temps pour valoriser les informations, ou encore la non priorisation des enjeux/actions qui induit une présence pour de nombreux sujets mais sans réelle stratégie derrière.

¹Projet water family :

Cette association a pour mission d'éduquer à la préservation de l'eau, de notre santé et de l'ensemble du vivant. Depuis 2009, elle développe notamment des programmes pédagogiques complets pour les scolaires, les entreprises et les événements. Le tout avec une approche d'éducation positive et une valorisation des bonnes pratiques. Dans le cadre d'un projet qui porte sur la Garonne, l'association a contacté le SMIDDEST. En effet, l'objectif est de communiquer sur ce fleuve à la fois pour mettre en lumière les richesses en termes de biodiversité notamment mais aussi pour exposer les enjeux (quantité, qualité, aménagement,...) le tout à destination d'un public plutôt jeune.

Le SMIDDEST est membre du comité de pilotage du projet (au même titre que la SABOM, le SMEAG ou encore l'agence de l'eau Adour-Garonne) et participe dans le cadre de l'élaboration de ces outils de communication qui se décompose en :

- Un livre « je suis le héros »,
- Un escape game.

Le projet a débuté en 2021 et sera finalisé au cours de l'été 2022. Des thématiques comme les zones humides, le bouchon vaseux ou encore les inondations sont abordées dans ce livre.



12, rue Saint-Simon ■33390 Blaye ■Tél : 05 57 42 28 76 ■Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr